

Union patronale suisse: JOURNÉE DES EMPLOYEURS 2014

Le marché suisse du travail – un modèle de réussite qui a de l'avenir?

Lors de la JOURNÉE DES EMPLOYEURS 2014 à Lausanne, le président de l'Union patronale suisse Valentin Vogt, a évoqué les qualités fondamentales du marché suisse du travail: sa flexibilité et son ouverture, des assurances sociales saines et un partenariat social performant. Voici quelques extraits de son allocution présidentielle.



Photo: Daniela Baumann

Lors de son allocution, Valentin Vogt a dressé un état des lieux de la politique patronale.

«Le marché suisse du travail – un modèle de réussite qui a de l'avenir?» Tel est le thème sous lequel est placée la JOURNÉE DES EMPLOYEURS 2014. Nous traitons ainsi un sujet essentiel pour la compétitivité de l'économie suisse, et qui revêt une acuité nouvelle depuis la votation populaire du 9 février 2014. Nul doute que le point d'interrogation de notre titre va vous occuper longtemps encore. De nombreuses questions attendent encore une réponse et l'incertitude liée au résultat du 9 février doit être rapidement dissipée dans l'intérêt des entreprises.

Aujourd'hui déjà, un certain nombre de décisions sont déjà différées en matière d'investissement et des scénarios de rechange étudiés fiévreusement. Nous devons réagir sans tarder pour rétablir le climat de confiance dont a besoin l'économie en termes de planification. Je vais approfondir ce point dans un premier temps, puis

j'évoquerai les autres défis – passablement nombreux – qui nous attendent à l'avenir.

L'économie en régime de campagne

Depuis un certain temps, l'économie, ou ses associations, fonctionnent en mode «campagnes». A un rythme quasi trimestriel, le peuple est appelé à voter sur des questions liées au marché du travail ou aux salaires. L'initiative 1:12 a été suivie de celle sur l'immigration de masse et celle sur le salaire minimum le sera par l'initiative Ecopop. L'économie est donc sollicitée. Un engagement supplémentaire des entreprises – à côté de leur appui habituel – est indispensable pour articuler nos arguments de manière crédible. Ce surcroît d'efforts réclamé à fréquence élevée est nouveau pour les chefs d'entreprise. Mais le résultat très net de l'initiative sur le salaire minimum a montré toute l'importance d'une mobilisation forte.

Après un non très net (65,3 pour cent) à l'initiative 1:12, les électeurs ont rejeté par une majorité encore plus forte (76,3 pour cent) l'initiative des syndicats sur le salaire minimum. Alors que les messages des employeurs ont clairement convaincu l'opinion pour les deux initiatives précitées, ce ne fut pas le cas pour celle sur l'immigration de masse. A y regarder de près, le débat public sur cette dernière ne portait pas sur la thématique du marché du travail, mais en premier lieu sur l'immigration de personnel. Bien plus – c'est ainsi du moins que son contenu était expliqué à la population, par les initiants surtout – l'économie n'aurait pas été privée de la main-d'œuvre nécessaire. Les principales thématiques de la campagne de l'UDC étaient la croissance de la population et la surpopulation étrangère. A ce propos, l'analyse Vox récemment publiée confirme un conflit, dans la population, entre deux conceptions de valeurs et points de vues sur l'identité nationale.

Il ressort actuellement des discussions sur la mise en œuvre de cette initiative que – selon les effectifs maximums fixés, l'ampleur et le début d'une éventuelle limitation de l'immigration – le marché de l'emploi sera directement concerné. On ignore encore comment et à quel rythme le potentiel autochtone pourra être épuisé sitôt mises en place les éventuelles limitations de l'immigration. Pour aboutir à un dénominateur commun, il faudra du doigté et de la volonté d'aboutir. Les travaux dans ce sens sont en bonne voie.

Pour l'économie, la question de savoir comment l'Europe réagira aux propositions helvétiques de mise en application est un gros souci. Pour l'Union patronale suisse (UPS), il est essentiel qu'une adaptation de la Constitution reste aussi proche que possible de l'ALCP – toute autre approche, influencée par des considérations tactiques, reviendrait à jouer avec le feu. Il n'est cependant pas certain que l'UE accepte les inévitables renégociations de l'accord sur la libre circulation. Une violation durable et grave de l'une de ses libertés fondamentales ne serait que difficilement tolérées par l'UE pour des raisons de politique intérieure et mettrait donc en danger l'ensemble des accords

bilatéraux. Un risque que l'économie ne peut prendre.

Parallèlement à la recherche de solutions en vue de l'application de l'initiative sur l'immigration de masse, à laquelle l'UPS contribue de manière significative avec son propre modèle, notre association veut aborder la question de l'exploitation du potentiel local de main d'œuvre. Avec notre initiative

«L'économie ne peut pas courir le risque de mettre en danger les accords bilatéraux.»

«Marché du travail 45plus», nous avons créé à cette fin non pas un think tank mais un act tank. Le but de cet act tank est de capitaliser le potentiel indigène: réinsertion professionnelle des femmes et recours aux capacités des travailleurs seniors. De concert avec les entreprises, les associations de branches, les autorités œuvrant sur le marché de l'emploi et d'autres intervenants, des mesures sont définies pour améliorer l'utilisation du potentiel local; des adaptations des bases légales sont mises en route, des exemples de best practice issus de la pratique en entreprise sont développés et il est sensibilisé à cette problématique.

Le Conseil fédéral met en péril sa propre réforme

La productivité du marché du travail et l'état des assurances sociales sont un indicateur de santé d'une économie. Dans ce domaine également, la nécessité d'agir est patente. Je vais à présent m'en expliquer.

La procédure de consultation relative à la réforme Prévoyance vieillesse 2020 s'est achevée il y a peu. Ce sera l'un des plus grands défis de politique sociale et sociale des années qui viennent. L'enjeu consiste, dans une société qui vieillit, à assurer la durabilité du système de prévoyance vieillesse élaboré tout au long de ces dernières décennies et qui a fait ses preuves. Les milieux économiques sont favorables à la vision

d'ensemble des premier et deuxième piliers présentés par le Conseil fédéral. Mais ils refusent en bloc et résolument son paquet global, qu'ils jugent surchargé et trop coûteux. Ils insistent sur la nécessité de le fractionner par étapes et selon des priorités. Ils ne sont pas disposés à prendre le risque d'un naufrage intégral du projet et d'investir des années précieuses dans une réforme dont les perspectives de succès sont d'entrée de cause minimes. Il est urgent d'agir: compte tenu de l'évolution démographique, il faudra réaliser ces prochaines années dans l'AVS des recettes supplémentaires et des économies se chiffrant en milliards. Dans le deuxième pilier, en raison de l'allongement de l'espérance de vie et de la baisse du rendement des capitaux, il ne sera plus possible de financer les rentes au taux de conversion minimal actuel.

C'est pourquoi Economiesuisse et l'Union patronale suisse qui est responsable du dossier de la politique sociale ont décidé d'assumer leurs responsabilités vis-à-vis de la société et ont formulé des propositions de réforme concrètes sur la base d'un Plan directeur pour une réforme de la prévoyance vieillesse. Le but était, en dépit du défi financier, de prévenir la baisse des rentes de vieillesse. Je tiens à rappeler encore une fois ici nos exigences: entamer un processus progressif d'adaptation du système aux besoins de financement, avec priorisation claire et fractionnement des propositions contenues dans le paquet global qui est surdimensionné.

Contrairement aux résultats de la procédure de consultation, le Conseil fédéral tient à son paquet de réforme surchargé. Ce faisant, sur cette question de politique nationale importante, il passe à côté d'un fondement qui pourrait déboucher sur une solution susceptible de rallier une majorité. Il met donc en péril sa propre réforme. En effet, pour assurer les rentes actuelles, il est essentiel de mener à bien une réforme de la prévoyance vieillesse par étapes qui fixe les bonnes priorités.

Des perspectives sombres pour l'AI

Outre la révision de la prévoyance-vieillesse, il y a encore un autre objet cen-

► tral de politique sociale qu'il ne faudrait pas perdre de vue: l'assainissement de l'assurance invalidité. En matière d'assurance-invalidité, la marge de manœuvre est de plus en plus étroite. Après l'échec au Parlement du volet 6b de la révision de l'AI, indispensable, le succès de l'assainissement de l'AI sera plus incertain que jamais sans ces mesures d'économies supplémentaires. Et cela malgré l'objectif manquant singulièrement d'ambition de n'amortir la montagne de dettes restante de 14 milliards de francs que d'ici l'année 2030. A première vue, le résultat de répartition de l'AI de l'année dernière, de 509 millions de francs, et le résultat d'exploitation, de 586 millions de francs, indiquent un succès. Mais il n'en est rien. Jusqu'à 2017, l'AI recevra chaque année une injection financière de plus d'un milliard de francs au titre du financement additionnel de la TVA limitée dans le temps. En outre, la Confédération prendra encore à sa charge les intérêts débiteurs spéciaux de près de 200 millions de francs vis-à-vis de l'AVS, intérêts qui devraient en fait être supportés par l'AI. Sans ces facteurs, l'assurance-invalidité aurait normalement dû enregistrer à nouveau des chiffres rouges en 2013. Il est de plus en plus aléatoire qu'elle parvienne à partir de 2018 – quand les deux aides mentionnées ci-dessus seront supprimées – à réaliser elle-même un résultat positif. En outre, pour amortir ses dettes, elle devrait produire chaque année des excédents suffisants.

Ces sombres perspectives placent le Conseil fédéral devant un défi. Nous demandons depuis longtemps, dans un premier temps, au moins le repêchage des mesures en soi incontestées de la révision 6b de l'AI qui a échoué. Une motion identique est déjà pendante devant le Parlement et il appartient maintenant au Conseil fédéral de présenter encore une fois ces mesures au Parlement, le plus rapidement possible. Le gouvernement devrait aussi exploiter la marge d'optimisation qui existe au niveau de l'ordonnance. Mais cela ne sera pas encore suffisant. Aujourd'hui déjà, il apparaît qu'à moyen terme, le Conseil fédéral devra présenter d'autres mesures d'économies. Ce faisant, il tiendra enfin sa promesse pronon-

cée lors de la votation populaire sur le financement additionnel limité dans le temps, selon laquelle celui-ci devrait être complété dans une étape ultérieure par des mesures d'économies. A ce jour, le gouvernement n'a pas encore honoré la promesse qu'il avait faite au peuple. La décision de la Commission de la sé-

«Les syndicats devraient retrouver le chemin du dialogue entre partenaires sociaux.»

curité sociale du Conseil national de reprendre en automne ses délibérations sur les mesures interrompues concernant un potentiel d'économies d'une centaine de millions de francs est donc logique. Il y a lieu de la saluer. Elle permettrait de donner suite à notre requête. Le Parlement ferait bien de mettre sous toit ce potentiel d'économies.

Le partenariat social en danger

Après ce tour d'horizon de politique sociale, je souhaite aborder un thème qui me tient très à cœur, mais qui me cause aussi quelques soucis. Il s'agit d'un pilier historique du modèle suisse de succès: le partenariat social.

Le régime «campagnes» dont j'ai parlé au début de mon exposé à propos des dossiers qui mobilisent l'UPS a des conséquences sur les relations entre partenaires sociaux. Les deux initiatives consécutives qui ont donné lieu régulièrement à des entretiens contradictoires entre partenaires sociaux ont laissé des traces au quotidien. D'autres thèmes, qui étaient abordés dans le passé sur une base bilatérale et constructive tournée vers des solutions ont été différés, quand on n'a pas simplement évité les possibilités de rapprochement. Il est évident que l'étalage de controverses en public et la recherche de compromis autour d'une table de négociations s'excluent mutuellement.

C'est aussi ce point qui a provoqué un tel rejet de l'initiative sur les salaires minimums. Se montrer ouverts à des salaires minimums inférieurs autour de

la table de négociations pour les remettre ensuite en question au moyen d'une initiative populaire, ce n'est pas crédible. Les syndicats devraient retrouver le chemin du dialogue entre partenaires sociaux. Une séparation stricte entre manœuvres politiques et partenariat social s'impose. Si elle ne se réalise pas, notre système de relations sociales qui s'est développé au cours de l'histoire et qui a fait ses preuves risque bien d'être abandonné.

Avec un résultat très net de 76,3 pour cent de «non», les employeurs se posent aussi très sérieusement cette question: les syndicats représentent-ils encore les intérêts des travailleurs lorsqu'ils forment des revendications auxquelles le peuple inflige un tel revers et auxquelles même leurs membres n'adhèrent pas? La politique d'association catégorielle semble supplanter le rôle originel des syndicats, celui de représentation collective des intérêts. Pour l'avenir, cette orientation nuit à leur crédibilité et à la légitimité de leur représentation. De tels comportements suscitent du côté des employeurs les réflexes de défense correspondants. Or, au vu des défis qui nous attendent, la nécessité de trouver un terrain d'entente entre partenaires sociaux devrait aller de soi.

Ouverture au dialogue

Afin que le marché suisse du travail demeure un modèle de réussite qui ait de l'avenir, des efforts s'imposent dans différents domaines. La flexibilité et l'ouverture de ce marché sont en danger. Toutefois, il n'y aura de résultats dans l'intérêt de l'économie et de la société que si le partenariat social remet à l'honneur ses valeurs originelles, c'est-à-dire la collaboration en dehors des milieux politiques, autour d'une table de négociation. C'est dans ce cadre qu'autrefois, les partenaires pouvaient fêter leurs succès. Les employeurs attendent des syndicats qu'ils retrouvent ce fil et qu'ils soient prêts à renouer avec ce dialogue, qui avait été si fructueux. Pour notre part, nous y sommes prêts. ■